

Formation postgraduée en médecine interne générale ambulatoire Cursus ForOm NVB (Formation des médecins Omnipraticiens dans le Nord vaudois - Broye)

La mission du **ForOm NVB** est d'encadrer les jeunes omnipraticiens en formation afin de leur faciliter l'installation dans le Nord Vaudois. **ForOm NVB** soutient les candidats dans l'obtention du titre de médecin spécialiste FMH en médecine interne générale ambulatoire. **ForOm NVB** n'engage pas directement les candidats dans les services des hôpitaux environnants mais les accompagne dans l'établissement d'un programme personnalisé incluant les disciplines à choix ci-dessous. En étroite collaboration avec le **CRMF** (Cursus Romand de Médecine Famille), il aide les candidats à coordonner leurs places de formation avec celles qu'ils obtiennent en dehors de la région Nord Vaudoise.

> Le Cursus ForOm NVB

Disciplines à choix	Durée minimum	Lieux possibles	Commentaires
• Chirurgie générale, chirurgie orthopédique et traumatologie	1 an	eHnv* (Saint-Loup, Yverdon)	
• Médecine interne hospitalière	1 an	eHnv (Saint-Loup, Yverdon), Payerne	
• Pratique en cabinet	6 mois à 100 % ou 1 an à 50 %	Cabinets dans le Nord Vaudois	Pratique en EMS** possible
• Gériatrie, réadaptation, soins palliatifs	Au cas par cas	eHnv (Orbe, Chamblon), Estavayer, Ste-Croix	
• Psychiatrie	6-12 mois en hospitalier ou 1 an en ambulatoire	SPN *** (Orbe, Yverdon, Payerne, St-Loup)	
• Médecine omnipraticienne à l'hôpital (pratique ambulatoire/ policlinique ou urgences)	au cas par cas	eHnv (Orbe, Yverdon), La Vallée, Ste-Croix, Estavayer	Intégré dans les différents tournus
• Pédiatrie	6 mois	eHnv (Yverdon)	

En collaboration avec le CRMF

* eHnv : établissements Hospitaliers du nord vaudois ! ** EMS : Etablissements Médicaux Sociaux ! *** SPN : Secteur Psychiatrique Nord

Le cursus **ForOm NVB** est animé par une équipe de médecins omnipraticiens de la région qui en ont la responsabilité. Le travail se fait en collaboration avec le **CRMF**, **Unisanté**, le **DMF** (Département de Médecine de Famille), le **SPN*****, l'hôpital de Ste Croix, le **HIB** (Hôpital Intercantonal de la Broye), et avec les médecins installés du Nord Vaudois.

Lorsque le médecin assistant est engagé dans le périmètre des eHnv, ceux-ci établissent un contrat spécifique **ForOm NVB**, éventuellement sur plusieurs années à négocier, pouvant inclure le passage en cabinet. Lorsque le médecin assistant est engagé par une autre institution, un contrat de prestation entre **ForOm NVB** et l'assistant est proposé incluant le médecin chef responsable. Des postes à temps partiel sont envisageables au cas par cas et sont à négocier avec les chefs de service concernés. **ForOm NVB** peut jouer le rôle de facilitateur dans ce type de situation.

Pour le volet hospitalier de sa formation, l'assistant omnipraticien s'intègre aux formations existantes au sein de son service. Pour la formation ambulatoire spécifique, les activités mises à disposition par **ForOm NVB** sont :

- une formation de groupe un après-midi par mois,
- des activités externes ponctuelles (congrès, formations),
- un accompagnement individuel de type mentorat et
- un accompagnement clinique

Pour son engagement dans le cursus **ForOm NVB**, l'assistant s'annonce auprès du **ForOm NVB** ou du **CRMF**, en fonction du contexte et de la demande. Les adresses de contact peuvent être trouvées sur le site : www.foromnvb.ch.

L'évaluation de l'assistant omnipraticien **ForOm NVB** et la validation de ses certificats **FMH** sont assurés selon les modalités en vigueur dans le service.